

POINT 1 - Approbation de PV du CHSCT

Pas de PV à approuver lors de ce CHSCT.

POINT 2 - Examen des sources d'identification des risques

– Registres santé et sécurité au travail

** DDFIP*

La problématique du parking du site d'Albertville est évoqué.

Les places n'étant pas matérialisées, et des étrangers aux services s'y garant régulièrement malgré un code pour entrer. Les agents souhaitent qu'il y ait un marquage pour dénombrer les places et la fermeture d'un accès « sauvage » (talus d'herbe) emprunté par certains automobilistes en quête de places de parking.

Solidaires Finances demande s'il est possible de changer le système de code par un système de badge.

La DDFIP explique que ce parking est la propriété de la mairie d'Albertville et que d'autres services hors DDFIP y ont accès. Ainsi la DDFIP n'a aucun pouvoir sur la mise en œuvre d'actions pour améliorer les conditions de stationnement de ses agents. Le bail est actuellement renégocié et ces éléments sont discutés avec la mairie, notamment la fermeture de l'accès et la matérialisation des places. Ces demandes ayant déjà été formulées dans le passé par la DDFIP auprès de la mairie.

A noter que la gestionnaire de site recense tous les jeudis le nombre de véhicules des agents de la DDFIP.

Le rappel qui peut faire sourire ou réfléchir : l'utilisation des trottinettes électriques est interdite dans les couloirs des bâtiments... Oui, un collègue a essayé ! Mais nous ne dirons pas sur quel site !

Un retour sur l'humidité ressentie par les agents dans le bâtiment du site d'Albertville particulièrement en intersaison; l'isolation étant mise en cause par les agents.

A priori pas de sujet sur ce phénomène qui est ressenti sur tous les sites en intersaison selon la DDFIP.

L'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) rappelle que le taux d'humidité doit être compris entre 30 % et 70 %. Le relevé effectué par l'appareil de mesure de CO2 a révélé un taux d'humidité de 69 % en l'absence de chauffage cet automne. Avec le chauffage l'air serait redevenu sec.

** Douanes*

Un problème d'éclairage dans les archives du bureau de Grenoble est signalé, avec une mise en route très longue, et non résolu malgré l'intervention d'un agent habilité électrique.

La DR envisage l'intervention d'un électricien pour découvrir la cause du problème.

A la BSSI de CHAMONIX sur le site du Cerro (Tunnel du Mont Blanc) un problème de rongeur, bien connu (le problème et non le rongeur...) devient incontrôlable avec des cadavres de souris en état de décomposition avancé. L'entreprise gérant les pièges passe une fois par semaine pour débarrasser les cadavres. Cependant l'invasion est d'une telle ampleur que cela ne paraît pas suffisant. Les combles seraient infestés.

Le propriétaire est prévenu, et assure la demande de passage de l'entreprise de traitement des nuisibles deux fois par semaine.

Le changement de système de piège est demandé afin de privilégier celui de l'empoisonnement mais l'ISST explique préférer le système de colle car à priori les souris sont malines et elles arriveraient à manger l'appât en laissant le poison (comme quoi tout le monde s'adapte).

Le médecin de prévention insiste sur la dangerosité d'un contact avec ces rongeurs (maladies véhiculées) et notamment en cas de morsure où il est nécessaire de se rendre directement aux urgences. Solidaires Finances souhaiterait une recherche approfondie dans les bâtiments afin de déceler le lieu d'entrée des rongeurs. Le DR nous signifie qu'à long terme ces bâtiments précaires devraient être remplacé par des bâtiments en « dur ».

– Accidents du travail :

**DDFIP*

Un accident de la route : aucune possibilité d'action par le CHSCT.

**Douanes*

Le port de charges lors d'une fouille de véhicule qui a engendré un traumatisme musculaire. Solidaires Finances sollicite le renouvellement des formations de prévention

L'ISST insiste sur la sensibilisation à l'hygiène physique (sport) et vestimentaire (sur site à la météo extrême).

Solidaires Finances demande que les formations postures puissent être délivrées sur le poste de travail, sur le terrain. La DR explique qu'il est impossible de prendre ce risque lors de contrôles, pour la sécurité du formateur c'est inimaginable.

La mise en situation hors contrôle est à envisager ; avec des véhicules saisis par exemple, afin de rajouter à la formation posturale une dimension réelle avec des situations observées sur le terrain et avec les équipements contraignants des douaniers.

L'ISST précise qu'en centrale, ces sujets font chemin pour des formations posture, mais également sur les horaires décalés.

– Exercices d'évacuation

**DDFIP*

Un exercice incendie effectué sur le site de la direction.

Les observations révèlent un son d'alarme considéré par les agents comme trop faible à des endroits, et trop fort à d'autres. La société a été contactée et précise la difficulté de rajouter d'autres alarmes, ce qui a déjà fait auparavant pour couvrir au maximum le bâtiment.

Certains points d'encombrement ont été dégagés ou le seront suite à l'exercice.

Le problème des portes coupe-feu ouvertes pour cause de Covid, s'avère un sujet compliqué puisque les agents craignent la contagiosité des surfaces contact comme les poignées de portes. L'ISST insiste sur le fait que les portes coupe-feu doivent être fermées, principalement celles de l'escalier sachant qu'elles évitent le passage de fumée d'un étage à l'autre.

Les difficultés d'utilisation des chaises d'évacuation d'agent à mobilité réduite ont été mentionnées, pouvant si possible être substituée, sur certains sites, par un accompagnement par des collègues.

Le Dr Veyrat insiste sur la vérification du bon état de marche des alarmes pour les personnels malentendants.

Solidaires Finances insiste sur le fait qu'avec le télétravail, il serait nécessaire qu'une sensibilisation auprès de tous les agents soit effectuée, pour ainsi prendre en compte les absences des serre-files et guide d'évacuation et de leurs suppléants.

Un message a été envoyé par l'assistant de prévention pour rappeler les bonnes pratiques d'évacuation incendie mais est-ce suffisant ?

**Douanes*

Concernant la BSI Chamonix, le problème d'une issue unique est de nouveau signalé. La DR signale qu'une étude a été faite pour la création d'une 2^e issue de secours, mais il y a eu suspension du projet du fait de la COVID.

– Fiches de signalement

**DDFIP*

Multiples crevaisons de pneus des agents sur le site de Barberaz sur plusieurs mois. À ce jour aucune explication à ce phénomène.

**Douanes*

Aucune fiche de signalement.

– Visites de l'ISST

Un rapport est prévu pour le prochain CHSCT suite à la visite du site de Moutiers (DDFIP) en septembre.

– Rapports de plombémie stands de tir :

Campagne de contrôle annuelle de la plombémie sur les stands de tir de Modane, Grenoble et Bonneville (74)

Ce contrôle est superficiel et atmosphérique.

Pas de dépassement pour les 2 sites de Bonneville et Modane.

En revanche sur le stand de Grenoble, les résultats sont supérieurs aux normes de la VLEP (Valeur limite d'exposition), soit comme le rappelle l'ISST à 10 % de cet VLEP , cela implique selon le protocole, deux autres séries de contrôle dans un délai d'un an pour voir s'il y a amélioration. Le 1^{er} est rassurant, le 2^e doit être fait prochainement.

Si la VLEP était dépassée (soit plus de 100 %) un arrêt total du travail sur ce site serait proclamé.

Le médecin de prévention et l'ISST signifie leur insatisfaction sur la lenteur dans les transmissions des résultats par l'opérateur Veritas. Les délais de communication de ces derniers sont trop importants.

Ils insistent aussi sur le fait que les objets (armes, mallettes) doivent être nettoyés avant transport et sur le lavage des mains, pour ne pas polluer les véhicules et les locaux des Douanes.

POINT 3 – Budget 2021

L'ensemble des propositions ont été retenues hormis un achat de lampe de bureau pour la DDFIP.

Certaines propositions plébiscitées ont même vu leur nombre augmenté après concertation.

Ainsi pour la DDFIP seront commandés dix lampadaires led sur pied, trente supports pour ordinateur portable (pour le domicile des télétravailleurs ou lorsque le portable fait office de 2^e écran au bureau); ainsi que quarante sacs à dos pour le transport des ordinateurs portables des télétravailleurs.

La Douane souhaite équiper ses agents télétravailleurs de casques audio afin d'éviter des douleurs posturales; un stock de vingt est donc accordé.

Un stock de seize fauteuils ergonomiques (11 DDFIP et 5 Douanes) de différents modèles est effectué, afin de permettre une meilleure réactivité en cas de prescription du médecin de prévention avant le prochain CHSCT.

La Douane nous propose un achat de dernière minute : pour le service des saisies achat de caisses de transport en plastique empilables pour faciliter la manutention et le nettoyage. Un accord de principe est donné en attendant le devis. Opération validée par courriel suite au CHSCT.

POINT 4 : Point de l'équipe pluridisciplinaire

Sujets abordés par l'équipe lors de leur réunion précédente :

– **Point sur l'étude de la psychologue pour le SDIF** prévu le 13 décembre prochain.

Le médecin de prévention explique qu'il existe aussi le médiateur dans l'administration, si un problème se présente dans un service.

La situation avec la mise en œuvre du NRP dévoile des ressentis satisfaisants pour certains services mais aussi des services en souffrance.

– **Fiches de signalement** : constatation de la moindre violence dans les fiches présentées.

– **Les heures décalées pour la Douane**

– **Le problème du plomb dans l'eau potable**, malheureusement encore répandu sur tout le territoire.

– **Le problème d'amiante** : Le médecin de prévention tient à rappeler que l'incident sur le site de Bassens fin 2020 est consigné, dans un souci de traçabilité en cas de pathologies futures des agents exposés.

– **le sujet de l'aménagement du pavillon de la DR Douanes.**

– **Évocation du DUERP**

– **risques psychosociaux**

Le Dr Veyrat nous annonce son départ au 1^{er} avril 2022.

Solidaires Finances remarque le manque de communication pour les formations CHSCT qui nous semblent attractives au vu du contexte de réformes de nos administrations.

Les deux directions répondent avec un constat de manque d'intéressement des agents pour les formations, quelles soient CHSCT ou métier, ainsi qu'une recrudescence de l'absentéisme sur ces formations. Des difficultés pour se libérer deux jours de suite sont constatés notamment en Douane

Tous les membres du CHSCT déplorent cet état de fait, car les formations proposées sont choisies pour leur intérêt dans le bien-être au travail.

Solidaires Finances insiste auprès de la DDFIP sur les conséquences lourdes des réformes et remaniements des services sur le psychisme des agents. Elles sont malheureusement très denses ces deux dernières années, et le resteront a minima sur les deux prochaines années. L'assistante sociale tient à préciser que les ressentis sont très éclectiques selon les sites.

Sur des sites, autant au niveau collectif et individuel, la transition vers le NRP (Nouveau Réseau de Proximité) se passe moins bien avec une perte de repère, des incertitudes sur de nombreux points et sur le calendrier.

Il y a une nécessité d'accompagnement des agents afin qu'ils puissent avoir les clés pour se projeter dans les nouveaux services, et leurs nouvelles fonctions éventuelles.

Solidaires Finances questionne la DDFIP sur l'accompagnement aux fonctions managériales des encadrants; des rappels seraient nécessaires dans certains services. La DDFIP s'étonne de nos observations de certaines situations d'encadrement inadmissibles. Mais elle n'est pas pour autant dupe sur le comportement de certains chefs, ou considérés comme tels... le problème ne date pas d'hier pour certains mais visiblement il est plus facile de réprimer un agent qu'un responsable de service.

POINT 5 : Plombémie dans l'eau -DR Douane Chambéry : état d'avancement des travaux

Les travaux sont terminés au niveau de la DR, mais la canalisation d'arrivée d'eau qui est située sous la rue Jean-Pierre Veyrat serait en plomb.

Cette canalisation devrait être mise aux normes à l'été 2022 selon des informations communiquées par la mairie à la DR.

Le raccordement a eu lieu il y a une quinzaine de jours. Suite à celui-ci, l'analyse de l'eau révèle un peu de plomb dans des proportions assez basses et en dessous de la norme acceptable, sauf pour le pavillon proche de la rue.

Ainsi les agents seront encore approvisionnés en bouteilles d'eau le temps pour la compagnie des eaux de faire les travaux.

POINT 6 : Relogement de la brigade de Montmélian-DR Douane Chambéry

Le réel besoin de déménagement est rappelé lors de ce CHSCT.

Le dossier doit être soumis au préfet de région la semaine prochaine, il s'agit actuellement d'un avant-projet, il sera plus détaillé après la validation du préfet.

Ce projet apporte une amélioration plus que substantielle comparé au bâtiment qu'occupe actuellement la BSI de Montmélian.

Voici l'énumération des éléments mis en avant :

- du carrelage prévu partout;
- pour la sécurité incendie les portes intérieures sont prévues avec une ouverture de 90 cm ;
- un dégagement supplémentaire pour l'étage sera demandé au maître d'œuvre ;
- 2 chenils sont prévus ; un dans le garage et un espace à l'extérieur ;
- VMC simple flux : il est prévu d'en mettre dans plusieurs locaux ;
- fenêtres oscillo-battantes avec volet roulant ;
- pompe à chaleur réversible ;
- installation de panneaux photovoltaïques, car le département de la Savoie exige que le bâtiment ait une autonomie énergétique d'au moins 50 %;
- chauffage prévu dans le garage ;
- marquage au sol dans le garage pour tous les véhicules dont les motos ;
- 2 accès vidéo : au portail et à l'entrée du bâtiment.

Une discussion est engagée concernant la largeur du couloir principal, prévu à 140 cm, les agents préféreraient une largeur de 150 cm, afin de permettre de se croiser avec tous les équipements.

Si la largeur de 150 est retenue, les bureaux et pièces adjacentes seront réduites d'autant.

L'échéance de livraison de ce nouveau bâtiment serait au 1^{er} trimestre 2023 dans le meilleur des cas.

POINT 7 : Situation du pavillon DR-DR Douane Chambéry

** Analyse de portance de la dalle, apparition de fissures.*

Suite à la demande de l'ISST, la DI (Direction Interrégionale) a mandaté un bureau de contrôle pour pouvoir tester la capacité de portance de la dalle entre le rez-de-chaussée et l'étage.

Il a fallu faire un diagnostic amiante avant travaux. Au mois d'août le bureau de contrôle a effectué ses tests. Peu avant, les agents de la division ont signalé l'apparition d'une fissure. Le cahier des charges de l'intervention a donc été modifié en contrôle général du bâtiment.

Analyse de portance : suivant le rapport, la portance est suffisante pour accueillir le service concerné, mais il faudra veiller à ne pas installer d'armoires trop lourdes sur cette dalle.

Pour le reste du bâtiment :

Les façades ont été un peu détériorées quelques années auparavant lors de la destruction de la maison accolée.

Le chéneau sur la façade est à reprendre également.

Le constructeur de l'immeuble voisin a tout repris, les détériorations extérieures ont donc été traitées.

Concernant la présence de fissures, les piliers ne sont pas touchés.

Au niveau sécurité, il n'y a aucun péril, rapport oral de l'ingénieur-structure après son intervention.

Avis confirmé par le promoteur immobilier voisin...

Ces éléments ont été portés à la connaissance du service immobilier de Lyon. Avant le début des travaux, un expert a été nommé ; il a fait une première visite des locaux (prise de photos,...).

La DI l'a saisi en expliquant la situation. Cet expert en justice va mandater une expertise pour répertorier l'étendu des problèmes.

Si le promoteur du nouvel immeuble voisin ne veut pas payer les travaux, il y aura un recours en justice.

Solidaires Finances demande qu'une étude phonique soit faite aussi afin de changer les huisseries en même temps que les travaux.

L'ISST reste prudent et demande de voir comment ce dossier avance pour envisager la suite.

Aucun déménagement n'est donc envisagé pour le moment, sans l'accomplissement des travaux nécessaires fonction des recours éventuels contre le promoteur du bâtiment neuf voisin.

POINT 8 : Point COVID

On constate une progression constante du virus pour la 6ème semaine consécutive.

Avec une incidence de 237 cas pour 100 000 en Savoie semaine 46 ; 393 pour 100 000 au jour du CHSCT.

Le VariantDelta est majoritaire à 99.2%

Il est rappelé l'importance des gestes barrières : port du masque et aération des locaux, renouveler l'air des locaux dans lesquels on travaille.; et les jauges reviennent pour les salles de réunion et les espaces sociaux : remise en place d'espacement de 2m et pas de face-à-face avec une jauge établit de 4m² par personne par salle.

En ce qui concerne le **télétravail** : les différentes directions attendent les consignes des DG.

Le jour du CHSCT une note est paru dans Ulysse national permettant la demande des agents d'un maximum de 3 jours par semaines de télétravail, s'ils en ont moins à ce jour.

Le fait qu'une large partie de la population soit vaccinée, marque une différence avec la précédente vague ; ainsi si les hospitalisations augmentent, une répercussion moindre que celle des vagues précédentes serait à prévoir.

POINT 9 : GT SDIF : état d'avancement de la démarche :

Réunion du comité de pilotage le 13/12/2021.

POINT 11 : CFP Albertville-parking :

voir Point 2 RSST DDFIP

POINT 12 : Suivi des personnels en situation de handicap : qui et comment- Douane et DDFIP

Suite aux interrogations de Solidaires Finances, le médecin de prévention précise les modalités de la RQTH (Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé) : dossier à faire auprès de la MDPH (Maison Départementale des personnes Handicapés), avec une validité limitée dans le temps (différentes durées selon le handicap).

S'il le souhaite l'agent se signale auprès des services RH de sa direction qui le met alors en relation avec le médecin de prévention, qui assurera le suivi de l'agent (au moins une fois par an) et lui proposera notamment un aménagement adapté de son poste de travail.

A priori, si l'agent accepte, son chef de service est mis au courant par les services RH sans précision du handicap, surtout pour la gestion des tâches et objectifs de l'agent en question.

Chaque direction est dotée d'un correspondant handicap.

Un point de faiblesse est relevé : faire suivre les informations lors des mutations.

La reprise de rdv périodique n'a pas repris pour le moment du fait de la COVID, pour autant les rendez-vous sont possibles sur demande de l'agent.

POINT 13 : Point sur les possibilités de garage-parking à vélo sur chaque site (Douane et DDFIP)

Suite au questionnement de Solidaires Finances, compte tenu de l'évolution des déplacements des agents, essentiellement sur les sites urbains, vos représentants ont souhaité faire un point de situation sur l'existant.

Aucun aménagement spécifique pour les sites de la Douane

La DDFIP compte aborder ce sujet lors d'une réunion le 13/12 consacrée au Fonds pour l'Amélioration du Cadre de Vie au Travail dont le budget est de 74 551 € (fonds DGFIP).

Des abris vélos abrités et sécurisés sont sollicités pour chaque site où cela serait nécessaire. Par contre, pour Solidaires Finances, l'utilisation du budget CHSCT avec celui des Directions conviendrait plus pour le financement d'éventuelles actions,

POINT 14 : Questions diverses

Prévision du prochain CHSCT : 2^e quinzaine de février avec un GT budget fin janvier.

Vos représentants lors de ce CHSCT :

- Thierry SCHUTTERS (DDFIP)
- Julie LAMOUILLE (DDFIP)
- Laurent Mariolle (douanes)
- Georges BIZOT (DDFIP)
- Patricia LACOTTE (DDFIP)